

Image not found or type unknown



Duree du travail pour un agent de maitrise

Par **belleisa78**, le **15/07/2009** à **14:56**

Bonjour, rn rn je suis agent de maitrise, et dans l'organisation demandée faire 10h 19h30. Hors pour mener a bien la tache demandée (dependant de l'equipe du matin), et pour palier aux absences du personnel, je fais 7h 19h30. Ca ne choque pas mon patron , pour lui je suis mal organisérn Pour mon statu combien dois je effectuer d'heures maxi hebdomadairesrn je ne pointe pas ma présence .rn merci